



APRADIS

6, rue des Deux-Ponts - 80000 Amiens - www.apradis.eu
Accompagnement et Développement des Compétences
03 22 66 24 38 – Fax : 03 22 52 61 99

DOSSIER D'INSCRIPTION

A déposer au plus tard le 10/09/2018

FORMATION PREPARANT AU CERTIFICAT NATIONAL DE COMPETENCE « MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS » - mention Mesure judiciaire à la protection des majeurs

Année 2018/2019

Je, soussigné(e)

Souhaite m'inscrire à la formation préparant au Certificat national de compétence « Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs » mention Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs et certifie sur l'honneur l'exactitude des informations figurant ci-dessous.

Fait à Le / /

Signature

Coordonnées personnelles :

Nom Prénom

Nom de jeune fille

Date de naissance / / Lieu de naissance

Nationalité

Adresse personnelle

.....
.....

Code Postal..... Ville

Téléphone..... Mobile.....

E-mail.....



Si la formation est prise en charge directement par un organisme de financement :

Nom

Adresse

.....

Code Postal..... Ville

Téléphone..... Télécopie.....

E-mail.....

Situation professionnelle - Lieu de travail :

Fonction exercée

Nom et adresse de l'employeur.....

.....

Code Postal..... Ville

Téléphone..... Télécopie.....

E-mail.....

Joindre attestation de l'employeur vous autorisant à suivre cette formation

Adresse pour envoi de la convention et de la facture

(Renseigner les champs ci-dessous uniquement si adresse différente du lieu de travail) :

Nom

Adresse

.....

Code Postal..... Ville

Téléphone..... Télécopie.....

E-mail.....



PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Une copie recto/verso de la carte d'identité
- Une lettre **détaillée** exposant les motivations pour suivre la formation
- Trois photos d'identité jointes au formulaire d'inscription (avec nom et prénom au dos)
- Un curriculum vitae présentant de façon **détaillée** la trajectoire personnelle et professionnelle et incluant la(les) formation(s) initiale(s) et continue(s)¹
- Les éventuelles demandes d'allègement et/ou de dispense qui devront s'accompagner des éléments, copies de diplômes ou justificatifs d'expériences professionnelles qui légitiment cette demande
- Une copie des autres diplômes ou certificats de travail mentionnés dans le CV
- Une attestation de l'employeur ou fiches de poste précisant les fonctions et activités exercées
- Un chèque de 150 euros pour les frais d'inscription à la sélection à l'ordre de l'APRADIS.
- L'attestation de l'employeur vous autorisant à suivre cette formation, si votre employeur finance votre formation
- L'accusé de réception de candidature pré-rempli par le candidat
- Une enveloppe timbrée (au tarif en vigueur) aux coordonnées du candidat pour le renvoi de l'accusé de réception du dossier de candidature.

Attention !

Date limite du dépôt du dossier à l'APRADIS :

➤ **10 septembre 2018**

¹ Concernant les formations suivies, donnez des éléments de contenu en rapport avec l'exercice du métier MJPM ; concernant les expériences professionnelles, donnez des indications précises sur les types d'activités réalisés en rapport avec les métiers MJPM.



Les **mandataires judiciaires à la protection des majeurs** doivent satisfaire à des conditions de moralité, d'âge, de formation certifiée par l'Etat et d'expérience professionnelle.

Pour pouvoir accéder à cette formation, les candidats doivent remplir **l'une** des conditions définies à l'article D.471-3 du code de l'action sociale et des familles :

Condition de diplômes :

Etre titulaire d'un diplôme ou titre enregistré au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou, pour les ressortissants d'un autre Etat membre de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat à partir de l'accord sur l'Espace Economique Européen, d'un titre équivalent ou, le cas échéant, justifier **d'une ancienneté d'au moins trois ans** dans un emploi exigeant normalement un diplôme ou titre de ce niveau.

Conditions d'âge et d'expérience professionnelle :

Pour les personnes souhaitant exercer à titre **individuel** : être âgé de 25 ans et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans un des domaines nécessaires à l'exercice des fonctions de mandataire judiciaire.

Pour les personnes exerçant en tant que **préposé d'un établissement** : être âgé de 21 ans et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans un des domaines nécessaires à l'exercice des fonctions de mandataire judiciaire.

Pour les personnes qui ont reçu **délégation d'un service tutélaire** pour assurer des mesures de protection des majeurs : être âgé de 21 ans à la date d'entrée en fonction.

Nombre d'années d'expérience dans la fonction :

Synthèse formations diplômantes (Joindre les copies des diplômes)

Diplômes	Niveau (I, II, III, IV)	Dates



Synthèse formations continues (Joindre les copies des attestations de formation)

Intitulés	Dates	Nombre d'heures

Critères d'allègement ou de dispense

Les professionnels ayant validé la **formation d'adaptation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés (TMP)**, prévue par un arrêté du 28 octobre 1988, bénéficie d'une dispense de tous les modules à l'exception du module 3.2 « relation, intervention et aide à la personne » (arrêté du 2 janvier 2009, article 4). Celui-ci doit être suivi dans sa totalité et ne peut faire l'objet d'aucune dispense ni allègement (circulaire du 23 juin 2010).

Les personnes qui justifient, à leur entrée en formation, d'une **expérience professionnelle d'au moins 6 mois** dans le cadre d'une activité tutélaire sont **dispensées du stage pratique** (arrêté du 2 janvier 2009, art.4)

Peuvent bénéficier d'allègement(s), les candidats ayant une expérience professionnelle de plus de trois ans acquise dans le cadre de l'exercice d'une activité en lien directe avec le contenu de la formation (**joindre les justificatifs**).

Modules	Dispense	Allègement
1.1-Droits et procédures	Formation d'adaptation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés (TMP)	Expérience de + 3 ans
1.2 – Le champ médico-social	Formation d'adaptation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés (TMP)	Expérience de + 3 ans
2.1 – Gestion administrative et financière	Formation d'adaptation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés (TMP)	Expérience de + 3 ans
2.2 – Gestion fiscale et patrimoniale	Formation d'adaptation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés (TMP)	Expérience de + 3 ans
3.1 – Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance	Formation d'adaptation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés (TMP)	Expérience de + 3 ans
3.2 – Relation, intervention et aide à la personne	Aucune dispense Aucun allègement	



4.1 – Les contours de l'intervention et ses limites	Formation d'adaptation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés (TMP)	Expérience de + 3 ans
4.2 – Les relations avec le juge et l'autorité judiciaire	Formation d'adaptation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés (TMP) Certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, mention mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)	Expérience de + 3 ans
4.3 – Déontologie et analyse des pratiques	Formation d'adaptation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés (TMP) Certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, mention mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)	

Demande de dispense ou d'allègement	
<i>Cocher la case correspondante et joindre tous les justificatifs</i>	
Domaine de formation 1 : Juridique	
Module 1.1 : Droits et procédures	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 1.2 : Le champ médico-social	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Domaine de formation 2 : Gestion	
Module 2.1 : Gestion administrative et budgétaire	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 2.2 : Gestion fiscale et patrimoniale	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Domaine de formation 3 : Protection de la personne	
Module 3.1 : Connaissances des publics et des pathologies liées à la dépendance	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 3.2 : relation, intervention et aide à la personne	
Domaine de formation 4 : Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs	
Module 4.1 : les contours de l'intervention et ses limites	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 4.2 : Les relations avec le juge et avec l'autorité judiciaire	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 4.3 : Déontologie et analyse des pratiques	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Stage (350h)	<input type="checkbox"/> dispense



Cadre réservé à l'organisme de formation

Décision de la commission pédagogique quant à la validation de l'inscription

Avis Favorable **Avis Défavorable**

Décision de la commission pédagogique quant aux demandes de dispenses et/ou allègements

Avis Favorable **Avis Défavorable**

Motifs :

Fait à..... Le.....

Signature du stagiaire

Signature de la Directrice-Adjointe
Du Pôle Accompagnement
Et Développement
Des Compétences :
Mme Murielle BOUBERT-DEVOS

Dossier à retourner à l'APRADIS

6 rue des Deux Ponts

80000 Amiens

nathalie.mellier@apradis.eu

regis.lebled@apradis.eu



ACCUSE DE RECEPTION (à compléter) du dossier de demande d'inscription
Formation complémentaire préparant au [CNC Mandataire Judiciaire à la Protection des](#)
[majeurs](#)
[Mention Mesure judiciaire à la protection des majeurs](#)
Joindre une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse

Je, soussignée, Madame Murielle BOUBERT-DEVOS, Directrice du Pôle Accompagnement et Développement des Compétences, accuse réception du dossier d'inscription de :

Nom **Prénom**

Nom de jeune fille

Adresse personnelle
.....

Code Postal..... **Ville**

Madame Murielle BOUBERT-DEVOS
Directrice du Pôle Accompagnement et Développement des Compétences